



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Priorités pour l'Union européenne

Question au Gouvernement n° 2562

Texte de la question

PRIORITÉS POUR L'UNION EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à M. Pieyre-Alexandre Anglade.

M. Pieyre-Alexandre Anglade. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée des affaires européennes.

« Ensemble, faisons de la décennie qui s'ouvre une décennie française et européenne. » Tel fut l'un des vœux adressés il y a quelques jours par le Président de la République à nos concitoyens.

Je crois cet appel nécessaire, à l'heure où s'achève une décennie de doute en Europe : une décennie de fracas économique, démocratique, politique, dont la crise de l'accueil des réfugiés, la crise grecque et le Brexit resteront parmi les symboles les plus marquants.

Cette décennie aura eu au moins une vertu : mettre en lumière le paradoxe profond qui sous-tend nos débats sur l'Europe. Celle-ci apparaît comme plus indispensable que jamais pour répondre aux besoins de protection des Européens confrontés aux grands chocs mondiaux que sont le changement climatique, la révolution numérique et les menaces géopolitiques – l'Iran en offre ces derniers jours un nouvel exemple frappant –, mais elle n'a jamais été aussi divisée, impuissante et inaudible.

Ce début d'année 2020 constitue donc un moment décisif pour notre continent. L'Europe doit se saisir de l'occasion pour inventer une nouvelle ambition, tant politique que culturelle. C'est le moment de la renaissance européenne ; il nous revient d'affirmer quelques priorités si nous voulons y parvenir.

Nous devons d'abord consolider les acquis de l'intégration européenne. Si l'Europe a certes connu des crises, elle n'en demeure pas moins, ne l'oublions jamais, un succès historique.

Ensuite, il faut définir un nouveau projet économique, social et écologique pour lutter contre les inégalités et faire de notre continent une puissance industrielle et numérique souveraine, mais aussi une puissance verte, motrice dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Enfin, nous devons poursuivre le travail amorcé par le Président de la République pour faire avancer la défense européenne, sans renier notre souveraineté nationale ni notre autonomie stratégique et opérationnelle.

Ces priorités sont celles que notre majorité a définies ces derniers mois pour aller de l'avant et rendre à l'Europe son unité, sa souveraineté et sa place sur la scène internationale.

Madame la secrétaire d'État, pouvez-vous décliner devant nous les chantiers que la France entend ouvrir dès à présent pour concrétiser ces priorités et donner à la décennie qui vient une dimension véritablement européenne ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des affaires européennes.

Mme Amélie de Montchalin, secrétaire d'État chargée des affaires européennes. Les mots du Président, au fond, sont un appel à l'accélération.

M. Patrick Hetzel. L'accélération est à l'arrêt !

Mme Amélie de Montchalin, secrétaire d'État. Depuis deux ans, la France a retrouvé une voix en Europe, parce que nous avons appelé au sursaut, tenu un langage de vérité et voulu dépasser des querelles politiciennes qui, parfois, ont englué l'Europe et l'ont empêchée d'avancer.

M. Patrick Hetzel. Avec les gilets jaunes et les cheminots, la voix de la France...

Mme Amélie de Montchalin, secrétaire d'État. Nous défendons pour les Européens le bien commun que constitue notre souveraineté et notre capacité à nous doter d'une voix propre, dans les domaines politique, économique, technologique, de défense ; en un mot, notre capacité à être une puissance.

Nous le voyons : le monde se fracture, il est dangereux. La Chine et les États-Unis cherchent à décider à notre place ; nous devons, pour les Européens comme pour nous-mêmes, retrouver la voie de notre puissance. Or il est urgent de prendre nous-mêmes les décisions qui nous concernent et de refuser de nous laisser imposer par d'autres notre avenir. Faire ce choix revient à protéger les Français, à protéger la France de toutes les menaces :...

M. Aurélien Pradié. Bla bla bla !

Mme Amélie de Montchalin, secrétaire d'État. ...la menace terroriste, bien sûr, mais également celle que constitue le dumping social.

L'accélération que nous appelons de nos vœux passe par la définition de priorités – j'y reviendrai –, mais aussi par la transformation des institutions européennes. En 2022, la France a rendez-vous avec l'Europe puisqu'elle assurera, pendant six mois, la présidence de l'Union. C'est là un moment crucial pour obtenir, de manière concrète, les résultats que nous souhaitons pour l'Europe.

En 2020, nous aurons trois défis à relever. Le premier est celui des migrations : en ce domaine, une solution européenne pérenne est nécessaire. Le deuxième est écologique : nous devons parvenir à une Europe décarbonée en 2050. Le dernier est social : il nous faut aboutir à une véritable convergence, tant pour le travail détaché que pour la mobilité et les cotisations sociales.

Nous avons les moyens de notre ambition : nous disposons d'un Conseil européen opérationnel, d'une nouvelle Commission, d'un nouveau Parlement. Le Président de la République et Jean-Yves Le Drian m'ont confié la mission de susciter des majorités partout en Europe, sujet après sujet, afin de nous doter d'alliés pour poursuivre nos ambitions et servir nos concitoyens. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Jimmy Pahun applaudit également.*)

M. Aurélien Pradié. Amen !

Données clés

Auteur : [M. Pieyre-Alexandre Anglade](#)

Circonscription : Français établis hors de France (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2562

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 janvier 2020](#)